## Observation n°248 M. Eddy LEGRET 30.03.2022

**Sujet:** [INTERNET] Méthanisation Naturalgie

De: Legret Eddy

Date: 30/03/2022 09:05

Pour: pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Non à la méthanisation!

RISQUE ROUTIER ÉLEVER (VILLAGE À TRAVERSER, ÉCOLES)

POLLUTION DES SOLS, POLLUTION VISUELLE (BÂTIMENT DE PLUS DE 8 MÈTRES DE HAUT DESTRUCTION DE LA NATURE (27 KM DE TUYAU CE QUI VEUT DIRE DÉFORESTATION) RISQUE DE POLLUTION DES TERRES ET DES NAPPES PHRÉATIQUES

AUTOCONTRÔLE SUR LES MÉTHANISEURS (DÉRIVÉS SUR LES QUANTITÉS ET LES NATURES DES INSTANTS) SURTOUT AU REGARD DE LA TAILLE DES INFRASTRUCTURES LA CAPACITÉ D'ACCUEILLE SERAIT DE 60000 TONNES ANNUELLE AU LIEU DES 36000 ANNONCÉES DÉVALORISATION IMMOBILIÈRE

1 sur 1 31/03/2022 14:21